

de réunir, chaque année, pendant quatre semaines, les enfants de 9, 10 et 11 ans, non plus pour les préparer à la première communion puisqu'elle sera déjà faite, mais pour perfectionner leur instruction. Or, il faut tenir la main à ce que ces "catéchismes" soient bien suivis. Ils se pourraient terminer avec plus d'éclat par une petite retraite, une communion générale, une rénovation solennelle. Et même, Monseigneur le suggérerait dans sa lettre, il conviendrait de clôturer ces "catéchismes", pour ceux par exemple qui en sont à leur onzième ou douzième année, par un examen donnant droit à un certificat d'instruction religieuse, pour ceux, bien entendu, qui l'auraient mérité.

Beaucoup de curés se sont sans doute demandé quelle formule adopter pour ce certificat ? Nous venons de voir un modèle, qui sort des ateliers de la *Bonne Presse* (de Paris) et qui sera édité au Canada par la maison des Sourds-Muets (1). Il est fort joli. Au centre, se trouve naturellement l'attestation, avec des blancs à être remplis, du certificat d'examen final sur toute la matière du catéchisme. Tout autour, se grave un motif enjolivé, avec des inscriptions appropriées, tirées des textes saints. Au haut de l'encadrement, c'est la scène de *Jésus au milieu des docteurs*. Sur les montants, de chaque côté, ce sont les figures symboliques des *quatre évangélistes*, telles que la tradition nous les a fait connaître, avec à gauche un blanc pour la date du *baptême* et un autre pour la date de la *confirmation* à droite. Au bas, se voient deux figures d'anges qui portent l'encens, un ostensor et un ciboire, avec, au milieu, un troisième blanc pour la date de la *première communion*. Enfin, aux quatre coins de l'encadrement si heureusement imaginé, se lisent les inscriptions : *C'est un*

(1) S'adresser à l'*Institution des Sourds-Muets*, 1941, rue Saint-Dominique, Montréal.